

Le 5 novembre 2014

À une session ordinaire du Conseil de la municipalité du Canton de Stanstead tenue le **CINQUIÈME jour du mois de NOVEMBRE de l'an deux mille QUATORZE**, à l'heure et à l'endroit habituels des séances.

**SONT PRÉSENTS:** Mesdames Gaétane Gaudreau Langlois et Mme Janet Cooper, ainsi que messieurs Pierre Martineau, George C. Atkin, Dany Brodeur et Christian Laporte.

**TOUS FORMANT QUORUM** sous la présidence de madame la mairesse Francine Caron Markwell.

La Directrice générale et secrétaire-trésorière Me Josiane Hudon, est également présente conformément aux dispositions du *Code Municipal*.

Il y a 14 personnes dans l'assistance.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Francine Caron-Markwell procède à l'ouverture de la séance, il est 19 h 30.

14-11-953

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est proposé par la conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu*

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec les modifications proposées.

ADOPTÉE

14-11-954

### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu*

**QUE** le procès-verbal de la séance du 1 octobre 2014 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

### 4. SUIVI DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL / COMPTE RENDU DE LA MRC

La Mairesse Francine Caron Markwell fait un suivi au sujet des questions et commentaires apportés lors de la séance régulière du mois dernier ainsi qu'un rapport sur les activités de la MRC.

Suivi de la MRC:

- CLD: Il y a eu 4 rencontres de consultation avec les élus des municipalités (50). Ce qui en est ressorti est que les attentes de chacune des municipalités sont très différentes. Il devrait y avoir un sommet économique début décembre même si on ne connaît pas encore le sort des CLD.
- S.Q. Pierre Reid, Jacques Demers ainsi que Gérard Allaire (Président du comité d'administration) sont allés à Québec rencontrer le chef du cabinet de la ministre de la Sécurité Publique pour faire des pressions concernant un poste dans notre MRC. Depuis 2009 la MRC verse 12 000\$ /an pour un policier supplémentaire dû au fait que nous n'avons pas de poste. M. Reid semblait confiant suite à cette rencontre.

- Pacte rural : le contenu est validé, des séances d'information devraient avoir lieu. Le premier appel de projet est prévu pour l'hiver 2015.
- Aménagement : pour ce qui est du PIIRL, l'appel d'offres a eu lieu, 25% des routes locales niveau 1 et 2 devraient être inspectées.
- Développement durable : synthèse du rapport de caractérisation des matières résiduelles. Constat : 80% des matières envoyées à l'enfouissement ne devraient pas l'être. J'ai participé à une visite du site d'enfouissement à Coventry au Vermont. Site avec haute technologie.

+

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

M. Ricard mentionne le nouveau nom de l'association des Amis de Fitch Bay maintenant intitulée Action communautaire du Canton de Stanstead. Aussi il s'informe à savoir si le comité pour MADA et la famille a débuté son mandat.

Mme Bernier du MCI s'interroge concernant la demande de dérogation mineure de M. Campeau sur le chemin Colby.

M. Colby présente des photos du avant et après le déboisement sur ce même terrain.

M. Campeau mentionne qu'il a toujours fait affaire avec des professionnels et a toujours agit en conformité aux règles, avec des permis et de bonne foi.

Mme Van de Voorde demande à ce que la collecte du compost s'effectue deux fois au mois de novembre au lieu d'une seule. Elle informe aussi les membres du conseil que des citoyens jettent leurs feuilles mortes dans les fossés et laissent des débris sur les routes.

M. Boucher renchérit pour la collecte du compost en novembre.

M. Roy présente un nouveau citoyen M. Pierre Hamel, sur le chemin René.

Mme Noël mentionne qu'elle souhaiterait que la municipalité lui octroie plus de contrats compte tenu qu'elle paie des taxes.

Mme Roberge demande s'il sera possible qu'à la prochaine réunion un compte rendu du suivi du plan de développement soit donné.

## **6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**

La liste de la correspondance reçue au cours du mois dernier est déposée aux membres du conseil. La correspondance peut être consultée au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture. Les documents seront conservés aux archives, s'il y a lieu, les autres non archivés pourront être détruits à la fin du mois courant. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

## **7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### **7.1 Dépôt du Rapport sommaire d'émission de permis**

Le rapport des permis émis est déposé auprès des membres du Conseil.

### **7.2 Dépôt du Procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme**

Le procès-verbal du Comité Consultatif d'Urbanisme de la séance du 17 octobre dernier est déposé aux membres du conseil.

### **7.3 Dépôt du Rapport d'inspection forestière**

Le rapport des inspections forestières du mois d'octobre est déposé aux membres du conseil.

**7.4 Demande de dérogation mineure pour le propriétaire du lot no 4 924 246 sis sur le chemin Colby**

*Le sujet est reporté à une séance ultérieure.*

14-11-955

**7.5 Demande de dérogation mineure pour le propriétaire du 269 chemin Arrow Head**

**ATTENDU QUE** la propriétaire de l'immeuble situé au 269, chemin d'Arrow Head sur le lot no 4 922 629, demande une dérogation mineure afin que la distance entre son bâtiment principal et accessoire soit portée à 2.62 mètres au lieu de 3 mètres, tel que permis actuellement dans le *Règlement de zonage numéro 212-2001*, article 7.6;

**ATTENDU QUE** le Comité Consultatif d'Urbanisme a pris connaissance des faits et recommande au Conseil municipal d'accorder la présente demande de dérogation mineure telle que présentée;

**ATTENDU QU'**un avis a été publié conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, en date du 20 octobre dernier;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** le conseil appuie les recommandations du C.C.U. et accorde la présente demande de dérogation mineure telle que présentée.

ADOPTÉE

14-11-956

**7.6 Demande de dérogation mineure pour le propriétaire du 44, chemin du Lac Lovering**

**ATTENDU QUE** le propriétaire de l'immeuble situé au 44, chemin du Lac Lovering sur le lot no 4 923 273, demande une dérogation mineure afin que la marge de recul minimale requise pour l'implantation d'un bâtiment accessoire (garage) versus la ligne des hautes eaux d'un lac soit portée à 21,66 mètres au lieu de 23 mètres lorsque le terrain a une profondeur moyenne supérieure ou égale à 38 mètres, tel que permis actuellement dans le *Règlement de zonage numéro 212-2001*, article 12.5.1;

**ATTENDU QUE** le Comité Consultatif d'Urbanisme a pris connaissance des faits et recommande au Conseil municipal d'accorder la présente demande de dérogation mineure telle que présentée;

**ATTENDU QU'**un avis a été publié conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, en date du 20 octobre dernier;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu***

**QUE** le conseil appuie les recommandations du C.C.U. et accorde la présente demande de dérogation mineure telle que présentée.

ADOPTÉE

**8. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURE**

**8.1 Octroi du contrat pour la réfection du bureau municipal (structure)**

*Le sujet est reporté à une séance ultérieure.*

14-11-957

**8.2 Entérinement de la dépense relative aux travaux de réfection des escaliers de la galerie avant de la Mairie**

**ATTENDU QUE** des travaux de réfection des escaliers de la galerie avant de la Mairie ont dû être effectués d'urgence dernièrement;

**ATTENDU QUE** la municipalité n'a reçu qu'une soumission malgré plusieurs demandes;

**ATTENDU QUE** le seul soumissionnaire étant *Rénovations Danny Desharnais*, pour un montant de 1 043 \$ excluant les taxes;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu***

**QUE** le conseil entérine la dépense de 1 043 \$ excluant les taxes à la compagnie *Rénovations Danny Desharnais* pour la réfection des escaliers de la galerie avant de la Mairie, le tout conformément à l'offre de service soumise de ladite compagnie.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 19000 522.

ADOPTÉE

14-11-958

**8.3 Autorisation de passage au Club de motoneiges Trois-Villages inc.**

**ATTENDU QUE** le Club de motoneiges Trois-Villages inc. désire renouveler ses activités saisonnières de motoneige pour la prochaine période;

**ATTENDU QUE** ce dernier opère un sentier traversant le chemin Marlinton;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** la municipalité du Canton de Stanstead renouvelle l'autorisation de passage au Club de motoneiges Trois-Villages inc. pour la saison 2014-2015.

**QUE** la Municipalité veillera à installer la signalisation nécessaire afin d'aviser les automobilistes de la présence d'une traverse de motoneiges à l'endroit concerné.

ADOPTÉE

**8.4 Achat du ponceau pour le chemin Éléphant**

*Le sujet est reporté à une séance ultérieure.*

14-11-959

**8.5 Débroussaillage des fossés**

**ATTENDU QUE** le responsable de la voirie a demandé deux soumissions pour le débroussaillage des fossés telles que voici;

- 1- Les Ent. Claude Montminy : 125 \$ de l'heure
- 2- Les Débroussailleurs GSL inc. : 115 \$ de l'heure

***Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur  
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu***

**QUE** le Conseil accorde le contrat à la compagnie *Les Débroussailleurs GSL inc.* pour le débroussaillage des fossés, le tout pour environ 40 heures à 115 \$ de l'heure.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 32004 521.

ADOPTÉE

14-11-960

**8.6 Reddition de comptes 2013 pour le transport adapté - Volet Souple MTQ**

**ATTENDU QU'**une reddition de comptes doit être complétée et envoyée au Ministère des transports (MTQ) concernant le programme d'aide au transport adapté des personnes handicapées du Ministère des Transports - volet souple, pour le montant payé en 2013;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu à ce titre pour l'année 2013 une subvention du MTQ de l'ordre de 1 852,50\$;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a déposé aux membres du conseil la reddition pour approbation et que ceux-ci déclarent l'avoir lu et l'approuvent;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve la reddition de comptes 2013 relativement au transport adapté - volet souple du MTQ, jointe à la présente en **Annexe 1**.

ADOPTÉE

**9. TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION**

14-11-961

**9.1 Approbation des comptes payés et payables – Octobre/Novembre 2014**

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve la liste des comptes fournisseurs soumis pour les mois d'octobre et de novembre 2014, et autorise la directrice générale et/ou son adjointe, à payer du fonds général les comptes fournisseurs conformément à la liste approuvée.

Total des comptes payés : **280 687,44 \$** (incluant la SQ: 246 933\$)  
Total des comptes à payer: **136 490,10 \$**

**QUE** le conseil approuve la liste des salaires pour le mois d'octobre, à savoir :

Salaires des employés :	<b>31 512,32 \$</b>
Salaires des pompiers:	<b>7 490,45 \$</b>
Salaires des élus :	<b>4 599,02 \$</b>
Membres C.C.E.:	<b>39,17 \$</b>

ADOPTÉE

**9.2 Rapport des recettes et des dépenses du mois**

Le rapport des recettes et des dépenses du mois est déposé auprès des membres du Conseil.

**9.3 Rapport des activités financières et disponibilité budgétaire**

Le rapport des activités financières et de la disponibilité budgétaire est déposé auprès des membres du Conseil.

**9.4 Rapport du temps et des déplacements du personnel**

Le rapport du temps et des déplacements du personnel est déposé auprès des membres du Conseil.

**9.5 Rapport des délégations de pouvoir**

Le rapport des délégations de pouvoirs de la directrice générale et du responsable de la voirie sont déposés auprès des membres du conseil.

#### **9.6 Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

La directrice générale avise les membres du conseil que ceux-ci ont 60 jours à compter de la date d'anniversaire de leur proclamation d'élection pour déposer la mise à jour de leur déclaration d'intérêts pécuniaires, le tout conformément à l'article 357 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités*.

#### **9.7 Dépôt du rapport de la Mairesse sur la situation financière de la municipalité**

Afin de répondre aux exigences de l'article 955 du Code municipal, la Mairesse donne son rapport sur la situation financière de la municipalité, ci-joint à la présente en **Annexe 2**.

14-11-962

#### **9.8 Formation de la directrice générale et de la responsable des finances à la formation intitulée *La comptabilité municipale 1*, offerte par l'ADMQ**

**ATTENDU QUE** l'ADMQ offre une formation en ligne sur les principales caractéristiques de la gestion financière municipale, dont la production de relevés et de rapports nécessaires à l'administration courante de la municipalité, le traitement des revenus et dépenses ainsi que les opérations comptables en cours d'exercice financier;

**ATTENDU QUE** cette formation se veut pertinente pour le personnel en charge des finances de la municipalité;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper  
Appuyé par le conseiller George C. Atkin  
Il est résolu***

**QUE** le conseil accorde la dépense de 343 \$ taxes en sus par personne pour la formation en ligne offerte par l'ADMQ intitulée la Comptabilité municipale 1, pour la directrice générale Josiane Hudon ainsi que la responsable des finances Denise Girard.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 13000 454.

ADOPTÉE

14-11-963

#### **9.9 Formation sur la gestion financière municipale pour certains élus offerte par la FQM**

**ATTENDU QUE** la FQM offre une formation intitulée *Gestion financière municipale* le 29 novembre prochain à Orford au coût de 325 \$ par participant;

**ATTENDU QUE** la mairesse Francine Caron-Markwell et les conseillers Janet Cooper et Pierre Martineau souhaitent y participer;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le conseiller Dany Brodeur  
Il est résolu***

**QUE** le conseil accorde la dépense de 325 \$ taxes en sus par personne pour l'inscription de la mairesse Francine Caron-Markwell et les conseillers Janet Cooper et Pierre Martineau, à la formation intitulée *Gestion financière municipale* offerte par la FQM le 29 novembre prochain à Orford.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 11000 454.

ADOPTÉE

14-11-964

#### **9.10 Amendement à la résolution no 2014-08-854**

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier la résolution no 2014-08-854 en ce qui a trait au no du poste budgétaire affecté;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper***

***Appuyé par le conseiller Christian Laporte  
Et résolu***

**QUE** la résolution no 2014-08-854 soit amendée afin que le no de poste budgétaire à être inscrit soit le 02 13000 454 au lieu du 02 11000 454.

ADOPTÉE

**9.11 Conseil sans papier**

*Le sujet est annulé: se référer à la résolution 2014-08-851.*

**9.12 Avis de motion pour le Règlement 367-2014 de taxation et le budget 2015**

Le conseiller Pierre Martineau donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un Règlement 367-2014 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet d'établir le taux de taxes et le budget pour l'année 2015.

**9.13 Avis de motion pour le Règlement 368-2014 établissant les tarifs applicables pour les dépenses occasionnées à un membre du conseil ou à un employé dans l'exercice de ses fonctions et abrogeant le règlement 341-2012**

La conseillère Janet Cooper donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un Règlement 368-2014 sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet d'abroger le règlement 341-2012 et d'établir les tarifs applicables pour les dépenses occasionnées à un membre du conseil ou à un employé dans l'exercice de ses fonctions.

14-11-965

**9.14 Remboursement du fonds de roulement et paiement du crédit-bail pour le camion incendie 2013**

**ATTENDU QU'**en vertu de la résolution no 12-12-370 la municipalité se doit de rembourser un montant de 11 371,42 \$ par année pour l'emprunt au fonds de roulement quant à l'achat du camion incendie 2013 et que ledit remboursement n'a pas été effectué en 2014;

**ATTENDU QUE** le montant de 16 036,08 \$ pour le paiement du crédit-bail pour le camion incendie 2013 n'a pas été prévu budget 2014, il y a lieu de prendre l'argent dans le surplus;

***Il est proposé par le conseiller Christian Laporte  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Et résolu***

**QUE** le conseil prendra à même le Surplus libre la somme de 11 371,42 \$ pour le remboursement au fonds de roulement ainsi que le montant de 16 036,08 \$ pour le crédit-bail concernant l'achat du camion incendie 2013.

ADOPTÉE

14-11-966

**9.15 Implantation d'une structure salariale**

**ATTENDU QUE** le conseil a adopté récemment un manuel de l'employé et que la prochaine étape était d'y intégrer une politique salariale pour tous les employés;

**ATTENDU QUE** la directrice générale a obtenu deux soumissions à ce titre, dont une de la firme Brio Ressources humaines et l'autre du Groupe GCRH et que la première s'avère plus avantageuse pour la municipalité;

***Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau  
Appuyé par le conseiller Christian Laporte  
Il est résolu***

**QUE** le conseil accorde la dépense de 3 300 \$ (30 heures à raison de 110 \$/h) pour l'implantation d'une structure salariale.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire 02 13000 415.

ADOPTÉE

14-11-967

**9.16 Achat d'un bureau pour l'inspecteur en environnement**

**ATTENDU QU'**il serait opportun d'acquérir un nouveau bureau pour l'inspecteur en environnement, compte tenu de la désuétude de son bureau actuel et que ce dernier est à l'emploi de la municipalité à temps plein;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper  
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu***

**QUE** le Conseil accorde la dépense de 549,99 \$ taxes en sus pour l'achat d'un bureau pour l'inspecteur en environnement.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le Surplus libre (immobilisation) poste no 03 31000 000.

ADOPTÉE

14-11-968

**9.17 Organisation du souper de Noël 2014 des élus, employés, membres du CCU et CCE et pompiers volontaires de la municipalité**

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Appuyé par le conseiller Pierre Martineau  
Il est résolu***

**QUE** le Conseil alloue un montant maximal de 3 000 \$ pour le souper de Noël des élus, employés, membres du CCU et CCE ainsi que les pompiers volontaires de la municipalité qui aura lieu le 13 décembre 2014. Le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 11000 493.

ADOPTÉE

**10. HYGIÈNE DU MILIEU**

14-11-969

**10.1 Budget 2015- Régie des déchets (RIGDSC)**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 603 du Code municipal, le budget de la *Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook* (RIGDSC) doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des municipalités;

***Il est proposé par le conseiller George C. Atkin  
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve le budget 2015 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) démontrant des revenus, dépenses et affectations équilibrés de **1 435 329,49 \$**.

ADOPTÉE

**11. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**11.1 Dépôt du rapport du service incendie**

Le rapport des activités mensuelles du département incendie est déposé aux membres du conseil.



14-11-970

**11.2 Achat de divers équipements pour le département incendie**

**ATTENDU QUE** le chef pompier a déposé aux membres du conseil une liste des équipements à se procurer pour le département incendie;

***Il est proposé par la conseillère Janet Cooper  
Appuyé par la conseillère Gaétane Gaudreau  
Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve la liste des équipements à acheter pour le département incendie au coût total de 5 007,85 \$ taxes en sus, comprenant les éléments suivants:

**de la compagnie CSE Incendie et sécurité inc:**

- 2 casques de pompier Firedex;
- 2 paires de gants;
- 1 coude 5" NH kep5R5;
- 1 clé de bouche incendie;
- 1 clé de bouche;
- 4 "wheel chucks";
- 5 appareils respiratoires autonomes

**de la compagnie Communications Plus:**

- 2 systèmes d'éclairage;
- 6 microphones pour les radios

**QUE** le montant de la dépense soit approprié à même le poste budgétaire no 02 22000 641.

ADOPTÉE

**12. LOISIRS ET CULTURE**

14-11-971

**12.1 Conception d'un plan d'aménagement du parc Thayer**

**ATTENDU QU'**il est opportun de concevoir un plan d'aménagement du parc Thayer advenant le cas où des projets y seraient réalisés;

**ATTENDU QUE** l'agente en développement a reçu deux soumissions à ce titre à des prix équivalents dont une de M. Alain Roy, résidant de la municipalité;

***Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve l'offre de service de M. Alain Roy, architecte paysagiste, concernant le plan d'aménagement du parc Thayer, pour un montant de 3 050 \$ taxes en sus.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70150 526.

ADOPTÉE

14-11-972

**12.2 Recherche et écriture des textes concernant le Circuit patrimonial**

**ATTENDU QUE** l'agente en développement a eu recours aux services de M. Stephen Moore pour la recherche et l'écriture des textes relativement au circuit patrimonial;

**ATTENDU QUE** la facture de M. Moore s'élève à 360 \$;

***Il est proposé par le conseiller Dany Brodeur  
Appuyé par la conseillère Janet Cooper  
Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve la dépense de 360 \$ payable à M. Stephen A. Moore pour la recherche et l'écriture des textes dans le cadre du circuit patrimonial.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70290 453.

ADOPTÉE

14-11-973

### **12.3 Lumière dans le parc Thayer**

**ATTENDU QU'**il est opportun d'éclairer davantage un certain espace du parc Thayer en vue d'y ériger la bute pour de la glissade cet hiver;

***Il est proposé par la conseillère Gaétane Gaudreau***

***Appuyé par la conseillère Janet Cooper***

***Il est résolu***

**QUE** le conseil approuve la dépense approximative de 2 000 \$ pour la pose d'un poteau et d'une lumière DEL au parc Thayer, frais d'électricien en sus.

**QUE** le montant de la dépense est approprié à même le poste budgétaire no 02 70150 641.

ADOPTÉE

### **13. VARIA**

### **14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION**

M. Boucher demande quelles seraient les conséquences de la coupure de 300 millions pour les municipalités. Le conseiller Christian Laporte répond que le retour de la TVQ en 2015 sera finalement de 50% au lieu de 62.8%.

Mme Noël s'informe à propos des carrières/sablières.

Mme Roberge mentionne que la municipalité pourra bénéficier d'un 20% dans le cadre de la subvention TECQ pour des travaux de voirie et des bâtiments municipaux (par exemple le centre communautaire).

14-11-974

### **15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La levée de la séance est proposée par la conseillère Gaétane Gaudreau, il est 20h19.

---

**Francine Caron-Markwell,  
Mairesse**

---

**Me Josiane Hudon,  
Directrice générale et secrétaire-  
trésorière**